

**Saint - Joseph, premier patron du Canada, veillez spécialement sur lui durant ce mois qui vous est consacré.**

1923		FEVRIER		SOLEIL	
J	1	De la	férie.	6	25
V	2	De la	férie.	6	23
S	3	De la	férie.	6	21
D	4	III DU CAREME.		6	19
L	5	De la	férie.	6	17
M	6	Stes	Perpétue et Félicité, martyres.	6	15
M	7	S. Thomas d'Aquin, conf. et docteur.		6	13

**Exposition provinciale et vente de Grains de semence, à Québec, du 13 au 15 mars.**

## Grains de sagesse, Miettes de bon sens

(Suite de la page 130)

**Maria Chapdelaine.**—Gustave, le frère de la jeune fille du Lac St-Jean qui a servi de type à Louis Hémon pour son héroïne, Maria Chapdelaine, dans le roman de ce nom, tiré, en France, à près d'un demi-million d'exemplaires, doit bientôt parcourir nos campagnes pour y donner des concerts du terroir. Nous souhaitons à M. Gustave Bouchard (Chapdelaine) tout le succès possible.

**Asselin.**—Un étudiant universitaire nous écrit: "Inclus \$1.50 pour deux abonnements, dont l'un pour ma fiancée, Melle A. .... de St-Z. "Ayez le soin de nous envoyer à tous deux la série des articles d'Asselin sur l'hygiène dans la famille (sic). Après les "Lettres de mon moulin", d'Alphonse Daudet, je n'ai encore rien lu d'aussi intéressant dans le genre descriptif; sans compter que les scènes d'Asselin sont de chez nous et que l'enseignement qui s'en dégage est des plus instructif."

**Avance de l'heure.**—Les villes agitent encore la question de l'avance de l'heure, à laquelle la campagne est généralement opposée. A Québec, un important homme d'affaires, M. Jos. Picard, déclare au club Kiwanis: "Personnellement, je suis en faveur de l'avance de l'heure, mais à la condition que toutes les villes et villages prennent la même mesure. J'applaudirais à deux mains si elle était appliquée partout. Mais autrement c'est l'anarchie." A Montréal, l'un des membres les plus influents de la Chambre de commerce demande à cette dernière de s'opposer à l'avance de l'heure à moins que la mesure ne soit universellement adoptée, et par la ville, et par la campagne et par les chemins de fer. De son côté l'association canadienne des chemins de fer recommande aux journaux et aux autorités civiques de travailler à uniformiser l'heure—quelle qu'elle soit—par tout le pays.

A la campagne, à son tour, de faire connaître partout son opinion si elle veut gagner son point.

**Progrès.**—"La Société Générale des Eleveurs de la Province, a clos vendredi dernier, à Montréal, au Viger, ses assises annuelles. Le congrès avait été ouvert par l'Honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture et premier ministre intérimaire de la Province. L'honorable M. Mercier, ministre des terres et forêts, a aussi prêté le concours de sa parole au congrès. Le rapport du secrétaire, M. Adrien Morin, successeur de feu le regretté Dr J.-A. Couture, secrétaire de l'association, établit que cette dernière marche de progrès en progrès.

L'élection des officiers pour 1923 a donné le résultat suivant:

Président honoraire: Hon. Némèse Garneau.

Président: M. Arsène Denis.

Vices-président: MM. Frank Byrne et J.-A. McClary.

Secrétaire: M. Adrien Morin.

Directeurs: MM. Victor Sylvestre, Louis Thouin, Nap. Lachapelle et Louis Lavallée.

**Les droits des cultivateurs de langue française.**—Si l'on en croit les avis de la commission du Service civil, le gouvernement fédéral retiendrait bientôt, pour la seule ville de Montréal, les services de sept classificateurs des produits laitiers, destinés soit au commerce local, soit à l'exportation.

Si l'on tient compte—comme en toute justice on devrait le faire—des éléments ethniques dont est composée la population de la Province, six au moins de ces classificateurs—attendu qu'on ne peut morceler le septième—devraient être de langue française.

La commission, lorsqu'il s'agira de faire les nominations, devra donc se rappeler ce fait—que tout de le monde connaît, mais qu'un certain monde paraît toujours éprouver grand plaisir à méconnaître.

Les aspirants de langue française à ces positions ont, comme les autres, tout le temps voulu pour se parfaire dans leur art, puisque les nominations n'auront pas lieu immédiatement; mais nous est avis—et l'expérience nous l'enseigne—qu'ils n'ont pas une minute à perdre s'ils veulent arriver bons premiers dans la course à ces "places" au salaire initial de \$2,400. par an.

**Le Lac St-Jean** paraît être le pays de toutes les ressources et de tous les succès. Ses régions calcaires ont donné de si magnifiques récoltes de trèfle qu'elles ont attiré l'attention des paroisses où le sol ne contient pas une proportion suffisante de chaux. C'est pourquoi l'on a

décidé d'exploiter, au profit des sols qui en manquent, les riches gisements de calcaire de Chambord et de St-Méthode, afin d'en fournir, à des prix de revient convenables, aux régions du pays qui en manquent. A cet effet, le Département de l'Agriculture va installer dans ces deux paroisses de puissants broyeurs de pierre à chaux. Le prix de revient sera tel, dit-on, que toutes les régions du Saguenay, où la chaux immédiatement assimilable par les plantes manque dans le sol, pourront se la procurer couramment.

Les succès obtenus par le Lac St-Jean dans la culture du trèfle ne sont pas étrangers à cette demande de calcaire de la part des secteurs de la région où ce précieux élément manque au sol. On sait, en effet, que des cultivateurs de Normandin et de St-Prime ont récolté en une seule année pour \$1,500. de graine de trèfle.

**La mélasse, d'après un praticien.** (Suite de l'interview de ce secrétaire de société d'agriculture qui déclare que chez lui les cultivateurs ont acheté l'an dernier beaucoup de mélasse pour l'alimentation du bétail, mais cette année beaucoup moins, presque pas.) "Le fait est dû, continue-t-il, à ce que l'on avait mis plus d'un cultivateur sous l'impression que la mélasse pouvait quasi remplacer le foin et l'avoine. Aussi ils ont exagéré la dose de mélasse pour les rations. Résultat: déceptions, qui ont découragé l'emploi d'un condiment, pourtant excellent à dose convenable. C'est là mon expérience personnelle de plusieurs années.

**Hors d'œuvre: la "bagosse".**—Vous venez d'affirmer, M. le Secrétaire, que dans votre région on dépense cette année beaucoup moins de mélasse grossière que l'an dernier. Nous avons téléphoné à ce sujet à quelques marchands de votre comté, et ils nous ont répondu que la consommation de la grosse mélasse était aussi forte que l'an dernier.

—Il faut distinguer: il y a les sirops, pour consommation domestiques; il y a la grosse mélasse, pour fins spéciales, et il y a la mélasse pour les animaux ou plutôt il y a les produits à base de grosse mélasse pour ces derniers.

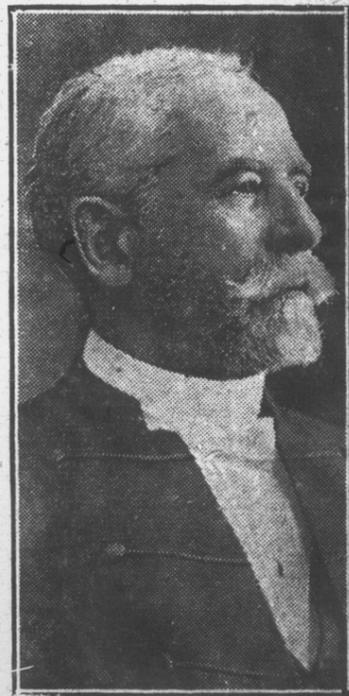
Mais la grosse mélasse, pour fins spéciales, qu'est-ce que vous en faites?

—Moi, je n'en fais rien, mais l'autre jour, au magasin, un individu entre avec sa femme, fait ses emplettes, dont la liste, de par l'autorité du mari se terminait par 10 gallons de grosse mélasse! Et la femme de s'exclamer aussitôt, bien qu'à demi voix: "Penses-tu rien qu'à ta bagosse: achètes-en de la bonne aussi pour la famille....."

## Au Congrès des Eleveurs



L'Hon. J.-E. Caron, premier ministre intérimaire de la Province, et ministre de l'Agriculture, qui a ouvert le congrès de la Société Générale des Eleveurs de la Province, tenu à Montréal.



L'Hon. Némèse Garneau, président honoraire de la Société Générale des Eleveurs.

HOM

La s

Eamon de Valera triotes rebelles, qui fer et par le feu l'in son pays.

Délaissions un p aujourd'hui, laissez-ner! (1), s'obstiner c tement malhonnête pour nous occuper drame qui n'a peut importance mondiale mais dont les péripé pas moins suivies a angoissant par tous quelque affinité ave fils de la Verte Erin.

Après une lutte h a mis au front d'O Parnell l'aurole d dévouement patriot lement britannique naguère repoussé av la proposition de H grand homme d'E Gladstone,—a, il y d'un an, accordé à gouvernement aut avec des restrictions drissent singulièrement du geste: maintien neté royale sur l'Ir trôle des points stra côte irlandaise.

En apparence, Joh il ne pouvait ni d prudemment faire a avoir imposé, dans Versailles, le respe des minorités.

L'Angleterre a ce lande le droit de se considérait, et à bon un joug, et de cons vnement de son e elle a enlevé le joug, les chaînes pour s besoin.

L'Irlande aurait elle réclamait son absolue. D'après admis par l'Anglete elle avait de son côté dant que l'Angleter invoquer que le sou sécurité pour s'excu dele aux principes par elle.

Mais l'Irlande n' disposition les res rivale pour faire ac nière de voir.

Et en politique cc matie, le droit du p jours grande chance leur.

Les délégués irl donc, quasi malg signatures au bas c "Dail Eirean", ass

(1) Ce mot n'est pas devrait l'être, car il n'y pour dire la manière d'a envers le Français. Maître, comme ses int —dirait: "Si ce mot n'e bien, moi, je le crée."